



### Dans ce numéro

#### L'OBA, l'aide basée sur les résultats

- Une approche expérimentée par l'Office de l'eau marocain

#### Coopération décentralisée au Mali

- Réflexion pour une gestion globale des déchets liquides et solides à Gao

#### Bangang-Fokam au Cameroun

- Des bénévoles de région parisienne s'engagent aux côtés de villageois camerounais

### éditorial

## Un quart de siècle d'engagement

**25** ans déjà que le pS-Eau existe. Initié en 1984 il a été tour à tour projet européen, bureau au sein du MAEE, programme de mise en réseau animé par le GRET et depuis neuf ans maintenant constitué en association. Lors des 20 ans qui avaient été organisés sur une péniche, M. Stéphane Hessel avait évoqué le bateau ivre d'Arthur Rimbaud pour illustrer la navigation de près d'un quart de siècle du pS-Eau.

Des événements marquants ont jalonné le périple du programme. L'accompagnement sans faille du MAEE marqué par la fin progressive de la mission technique du ministère de la Coopération et la montée en puissance de l'AFD sur le champ de la coopération décentralisée et non gouvernementale. Le vote de la loi Oudin à l'unanimité du Sénat et

de l'Assemblée nationale en 2005 a donné un nouvel élan à l'action des collectivités locales et syndicats d'eau et d'assainissement, et souligné l'importance grandissante des agences de l'eau dans le soutien à cette coopération.

Le travail du ministère en charge de l'Ecologie sur le champ de la Méditerranée et le développement des coopérations décentralisées dans cette région orientent une partie grandissante de nos actions vers les pays du bassin méditerranéen.

En Afrique, la prise en main par les collectivités locales de leur avenir, notre contribution à l'élaboration de stratégies locales et de politiques sectorielles, notamment en matière d'assainissement, l'action des collectivités territoriales françaises et des ONG pour le renforcement des capacités de gestion des services d'eau et d'assainisse-

ment ont marqué le développement du réseau.

Tout cela a nécessité une modification et une adaptation constante du pS-Eau (personnel plus nombreux, développement d'outils de communication performants, ouverture d'antennes, etc.)

Merci d'être venu le 1er octobre en bord de Marne témoigner de votre engagement et débattre avec notre président M. René Ala, avec Jean-Pierre Elong Mbassi qui a su nous captiver une nouvelle fois sur le sort des populations privées d'accès à l'eau et avec Stéphane Hessel qui parvient à nous rendre chaque fois plus humain.

Merci à vous tous d'être à la fois les témoins de la mémoire du programme et la vision qui anime son devenir.

●  
*Pierre Marie Grondin,  
directeur du pS-Eau*

## Sommaire

### APPROVISIONNEMENT EN EAU AU MAROC

4. L'OBA, aide basée sur les résultats  
**L'Onep face à la demande de raccordements individuels des ménages ruraux**

### COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE POUR L'ASSAINISSEMENT AU MALI

7. Eaux usées et déchets ménagers à Gao  
**Pour une approche globale des rejets liquides et solides**

### EAU POTABLE AU CAMEROUN

10. Hydraulique villageoise à Bangang-Fokam  
**Des bénévoles de la région parisienne s'engagent auprès de villageois camerounais**

### 12. LES INFOS DU PS-EAU

## Avis à tous les abonnés

Le pS-Eau transmet par courrier électronique des informations sur des propositions de financements internationaux en matière d'eau et d'assainissement, des offres de formations spécifiques, des invitations à des rencontres, des résumés ou des documents à télécharger, etc. Pour recevoir régulièrement ces informations, transmettez vos coordonnées (nom, prénom, fonction, organisme, email professionnel et/ou email personnel, adresse postale, téléphone) à : [pseau@pseau.org](mailto:pseau@pseau.org)

## Union pour la Méditerranée

# Première conférence sur l'eau de l'UpM

Lors du Forum des autorités locales et régionales de la Méditerranée, organisé les 22 et 23 juin 2008 à Marseille par la commission Méditerranée de Cités et gouvernements locaux unis (MedCGLU), les collectivités locales et régionales ont souhaité promouvoir la coopération décentralisée au sein de l'Union pour la Méditerranée (UpM).

De son côté, la France a organisé, lors de sa présidence de l'Union européenne et de sa coprésidence de l'UpM avec l'Égypte, une conférence ministérielle sur l'eau qui s'est tenue le 22 décembre 2008 en Jordanie. Lors de cette conférence, les ministres ont pris note de la proposition de Jean-Louis Borloo, ministre français de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, d'appuyer le processus de la coopération décentralisée en proposant l'organisation par les collectivités territoriales d'une conférence sur le volet « eau » de l'Union pour la Méditerranée.

C'est dans ce contexte que la commission Méditerranée de CGLU organise, avec l'appui du MEEDDM, de CUF et du Grand Lyon, le 23 et 24 novembre 2009 à Lyon (France) une conférence internationale sur *la contribution des autorités locales et régionales au volet « eau » de l'Union pour la Méditerranée*.

Le pS-Eau a été mandaté pour en assurer le secrétariat. Les objectifs de cette conférence sont :

- la formulation des recommandations des collectivités locales et régionales pour la stratégie méditerranéenne sur l'eau de l'UpM, qui devrait être finalisée au cours du premier semestre 2010 ;
- la mobilisation des nouvelles sources de financement pour les projets de coopération décentralisée portés par les collectivités territoriales méditerranéennes ;
- l'identification des projets de coopération décentralisée susceptibles d'être présentés à la labellisation de l'UpM.

## ➔ CONTACTS

Andrea Matusakova, Chargée de mission UpM  
T. 0033 (0)1 53 34 91 26 • Mail : [matusakova@pseau.org](mailto:matusakova@pseau.org)



## Mise en réseau des acteurs de l'eau

# Coordonner et améliorer l'efficacité des actions menées à Madagascar

**Les collectivités territoriales et associations françaises sont de plus en plus nombreuses à s'investir à Madagascar sur les thèmes de l'eau et de l'assainissement. Nombre d'entre elles ignorent ce que font les autres ou éprouvent des difficultés à réunir les informations utiles au montage de leur projet. Le pS-Eau et l'ONG malgache CITE proposent un outil pour y remédier.**

La plupart des actions de coopération décentralisée et non gouvernementale française se côtoient à Madagascar sans vraiment se connaître. Il est vrai que les porteurs de projets éprouvent souvent des difficultés à réunir les informations utiles au montage et au suivi de leur projet, notamment celles relatives aux opérateurs mobilisables localement, aux projets déjà réalisés sur le territoire concerné, aux compétences des communes, à la politique sectorielle, etc.

Partant de ce constat, le pS-Eau et l'ONG malgache CITE (Centre d'information technique et économique) ont initié une démarche visant à améliorer l'efficacité globale des actions de coopération décentralisée franco-malgache et à assurer leur cohérence avec la stratégie nationale malgache en développant un véritable point focal « Eau et assainissement à Madagascar ». Cette démarche a pour but de : 1) mieux connaître et valoriser les acteurs et les actions engagées ; 2) appuyer les porteurs de projets Eau et assainissement dans leur démar-



**Le portail web « Eau et Assainissement à Madagascar » propose un véritable point focal sur tout ce qui se passe dans ce domaine sur le territoire.**

che à l'aide d'outils et d'informations spécifiques ; 3) organiser un espace d'échanges entre les acteurs.

Un premier programme d'activités sur 2009-2010 est mis en œuvre, avec l'appui du GRET et le soutien de l'ambassade de France à Madagascar, des agences de l'eau Seine-Normandie et Rhône-Méditerranée et Corse, du Grand Lyon, de l'IRCOD et de l'AFD.

Durant cette première phase, le pS-Eau et le CITE proposeront, en France et à Madagascar : un service d'accueil et d'informations aux porteurs de projets, un service d'appui/conseil aux collectivités et ONG, des réunions d'échanges techniques et institutionnelles, une base de données acteurs/actions consultable sur les sites web du CITE et du pS-Eau, des outils d'in-

formation et de communication sur le secteur de l'eau, des guides pratiques pour les porteurs de projets eau à Madagascar.

Une première rencontre d'échange technique a été organisée le 13 novembre dans les locaux du CITE à Tananarive. Cette rencontre a été l'occasion pour les ONG et opérateurs de la coopération décentralisée impliqués de réfléchir à des outils et à des services répondant à leurs attentes spécifiques.

Une nouvelle rencontre sera organisée à Madagascar début 2010 sur le thème des modes de gestion des services d'approvisionnement en eau potable.

Retrouver les informations et outils produits par le pS-Eau et le CITE sur le portail web :

[www.pseau.org/madagascar](http://www.pseau.org/madagascar) ●

### ➔ CONTACTS

- A Madagascar : Léa RASOLOFOSON-RAJAONAH  
[lea@cite.mg](mailto:lea@cite.mg)
- A Paris : Vincent DUSSAUX  
[dussaux@pseau.org](mailto:dussaux@pseau.org)  
T. 0153 34 91 27

Une réflexion sur l'OBA (aide basée sur les résultats)

# L'Onep marocain face à la demande de raccordements individuels des ménages ruraux

Depuis le milieu des années 1990, le Maroc a réalisé d'importants progrès en termes d'accès à l'eau potable en milieu rural. Le réseau d'adduction d'eau par bornes-fontaines mis en place sur le territoire par l'Office national de l'eau potable, l'Onep, alimente une grande majorité de la population. Mais aujourd'hui, les ménages demandent des raccordements individuels. Pour résoudre le problème de rentabilité que cela pose en milieu rural, l'Onep expérimente une approche d'aide basée sur les résultats, l'OBA (*Output-Based Aid*).

**A**u Maroc, les autorités locales sont responsables des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement. Les grandes villes ont délégué les services d'eau et d'assainissement soit au secteur privé, soit à des régies financièrement autonomes. L'Onep est l'opérateur national en charge de la production, du transport et de la vente d'eau potable en gros aux opérateurs de distribution des grands centres urbains. Les villes moyennes et les zones rurales, qui ne disposent pas des moyens nécessaires, font de plus en plus appel à l'Onep pour gérer la distribution d'eau.

Par conséquent, son mandat s'est élargi au fil du temps pour inclure les services d'eau potable, et, plus récemment, les services d'assainissement de nombreuses villes moyennes et des zones rurales. À la fin 2008, l'Onep couvrait 80 % des besoins nationaux en eau potable et fournissait l'eau à 28 % de la population marocaine (5,6 millions de personnes dans les



© Banque mondiale

**Il y a peu, de nombreuses communes rurales ne disposaient que de puits traditionnels. Les orientations prises aujourd'hui par l'Onep montrent le chemin parcouru.**

centres urbains et 2,8 millions de personnes dans les zones rurales). L'Onep est un établissement public autonome à but lucratif. Toutefois, sa structure organisationnelle et ses procédures internes comportent des coûts fixes trop élevés pour assurer un approvisionnement rentable dans les zones rurales.

Au cours des dernières années, l'Onep a testé différents modèles de participation du secteur privé, des gardiens gérants de bornes-fontaines à des contrats de services

plus complets basés sur la performance. Fort de ces expériences, l'Onep souhaite désormais aller plus loin dans la participation du secteur privé en matière de service de distribution d'eau potable dans les zones rurales.

## Un partenariat public-privé de troisième genre

L'Onep pilote le premier partenariat public-privé pour la sous-traitance étendue de ses responsabilités en matière de distribution d'eau. L'objectif de ce pilotage est de fournir des services durables d'approvisionnement en eau et d'étendre les services dans les zones rurales qu'elle dessert.

Cette nouvelle approche de partenariat public-privé consiste à inclure non seulement la gestion technique, mais aussi, et pour la première fois, la gestion commerciale. Il est attendu du secteur privé qu'il développe une gestion techniquement et financièrement efficace

de la distribution d'eau en milieu rural. Il sera également encouragé à développer l'accès des ménages au réseau d'adduction par des raccordements individuels et à étendre son périmètre de service à de nouvelles localités rurales (*douars*).

Cette approche devrait permettre à l'Onep de réduire de façon significative ses coûts d'exploitation et de maintenance pour l'approvisionnement en eau, tout en maintenant ses effectifs actuels.

L'Onep a sollicité l'appui de la Banque mondiale et du Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats (GPOBA), et a obtenu le financement sous forme de don d'une assistance technique pour la conception de l'approche OBA. Le GPOBA ne disposant pas de fonds pour financer le pilote lui-même, l'Onep le financera sur ses fonds propres.

La zone Sidi Kacem, située au nord-ouest du Maroc, a été choisie comme zone pilote. En regroupant les petites villes et zones rurales environnantes, la zone pilote représente une population de 130 000 habitants, soit 20 300 ménages, dont près de la moitié se situe sous le seuil de pauvreté ou de vulnérabilité.

Dans cette zone, l'Onep approvisionne actuellement, à perte, environ 7 800 ménages en eau potable. L'Office n'est donc pas prêt à raccorder de nouveaux ménages. La demande en raccordements individuels dans la zone pilote est élevée ; elle se trouve toutefois limitée par les frais de connexion, qui représentent l'équivalent de 577 \$ environ, un montant hors de portée des ménages pauvres ou vulnérables.

Cette situation représente un risque direct sur la viabilité financière de l'opérateur privé. L'approche « d'aide basée sur les résultats » (OBA) vise donc à réduire les coûts et à subventionner les raccordements des ménages réalisés par l'opérateur privé.

L'innovation de cette approche vient du fait que l'opérateur privé doit préfinancer les « résultats » (dans le cas présent le raccordement fonctionnel au réseau d'eau potable) et ne reçoit la subvention qu'après la réalisation desdits « résultats » et leur vérification par l'Onep.

### Réduire les coûts du sous-traitant en vue de sa rentabilité

L'idée principale de l'Onep est de permettre à l'opérateur privé sous-traitant, qui prend en charge la gestion d'opérations de ce type pour une période de dix ans, de réduire ses coûts d'exploitation et de maintenance afin d'atteindre le seuil de rentabilité assez rapidement dans le cadre de la structure tarifaire fixée par le gouvernement. L'opérateur privé ne percevra pas de commission de gestion, mais sera rémunéré à partir des recettes collectées auprès des clients. Il recevra également une subvention de l'Onep, sur la base de la réalisation de trois résultats prédéfinis, chacun conçu de manière à encourager l'opérateur privé à atteindre la masse critique de clients et de ventes d'eau nécessaires pour rentabiliser son entreprise. Pour une plus grande incitation à la performance, les subventions seront limitées dans le temps.

Le montant de la subvention et, par conséquent, le coût unitaire par raccordement, seront déterminés par un processus d'appel d'offres concurrentiel sur la base d'objectifs clairement définis. Le candidat le moins-disant en termes de subvention combinée remportera l'offre. Le montant de la subvention autorisée pourrait être plafonné. La subvention OBA pour le raccordement des ménages représentera la différence entre les frais de rac-

cordement optimisés à la charge des ménages et le coût réel du raccordement. L'Onep a proposé un montant de 2 500 Dhs (l'équivalent de 289 \$) comme prix promotionnel de raccordement dans les zones rurales dont la gestion lui incombe.

Toutefois, l'opérateur privé se réservera le droit de développer des conditions similaires ou d'en proposer de nouvelles susceptibles de mieux servir ses intérêts pour promouvoir les raccordements des ménages. Les enquêtes menées dans la zone pilote ont démontré que 80 % des ménages seraient prêts à se raccorder au prix de 2 500 Dhs. Le paiement de la consommation d'eau est d'un coût abordable, comme en témoigne le taux de recouvrement de 100 %

par l'Onep à travers le pays.

Pour être éligible à une subvention OBA, les ménages doivent exprimer leur intérêt pour un raccordement individuel et verser un acompte de 1 000 Dhs. Les ménages qui n'auront pas effectué cette démarche avant l'achèvement des travaux d'extension dans leurs quartiers se verront demander la totalité des frais de raccordement.

Dans le cadre de la gestion de l'Onep, les ménages vulnérables satisfaisant les critères d'éligibilité aux « branchements sociaux » (revenus mensuels inférieurs à 3 000 Dhs) pourront payer le solde en versements échelonnés sur trois ans, à un taux d'intérêt de 5 % (à comparer au taux du microcrédit classique de 18 %). L'opérateur privé en sous-traitance pourrait décider d'offrir les



© Banque mondiale

**L'innovation de l'approche d'aide basée sur les résultats : l'opérateur privé préfinance les « résultats » (ici, le raccordement au réseau d'eau potable).**

mêmes conditions, bien que ce ne soit pas une obligation contractuelle.

Les raccordements des ménages devraient fournir un accès à prix abordable à un approvisionnement en eau sûr et fiable, et de qualité et quantité adéquates.

Les autres retombées positives attendues incluent le gain de temps qui permettra aux adultes de s'adonner à des activités génératrices de revenus ; aux enfants et aux adolescents de se consacrer aux études ; l'amélioration des conditions d'hy-



© Banque mondiale

giène, entraînant une diminution des taux de morbidité et de mortalité, surtout chez les enfants de moins de 5 ans ; la réduction des dépenses de santé et l'amélioration de la productivité au travail.

## Partage des risques et incitation à la performance

De façon plus générale, le projet pilote introduira la gestion du service fondée sur la demande dans les zones rurales, où les investissements réalisés par l'Onep pour le développement de l'accès à l'eau par les bornes-fontaines génèrent des revenus très modestes, les populations y ayant de moins en moins recours.

Il permettra également de démontrer et de documenter un moyen possible de réduire les frais d'équipement-maintenance fixes et variables de l'Onep, qui permettrait, en cas de réplique, d'améliorer sa viabilité financière à long terme.

Ce projet pilote est novateur et ouvrira la voie à la réforme dans le secteur de l'eau pour les zones rurales au Maroc.

En premier lieu, le projet intro-

duira une nouvelle dimension de partage des risques, dans les petites villes et les zones rurales marocaines. L'Onep conservera la responsabilité légale et les bénéficiaires finaux resteront ses clients. L'opérateur privé assumera les risques techniques, financiers et commerciaux. Ce mécanisme fournira à l'Onep et à l'opérateur privé de grandes incitations à la performance : l'opérateur privé risque de perdre la subvention correspondant aux résultats qu'il ne parviendrait pas à fournir (l'engagement légal de l'Onep vis-à-vis des collectivités locales et des ménages l'oblige à assumer la prestation de service si l'opérateur privé s'avérait ne pas être à la hauteur de la tâche).

Deuxièmement, le pilote favorisera une situation mutuellement bénéfique. Il permettra de tester une option apte potentiellement à assurer la viabilité financière à long terme de l'Onep, tout en encourageant le développement de nouveaux opérateurs locaux et l'élargissement de la sous-traitance.

Troisièmement, le pilote pourrait également impliquer une banque commerciale locale dans la gestion et le transfert des subventions. Cette situation est susceptible de

créer des conditions favorables pour l'Onep, pour l'opérateur privé et la banque, en vue de promouvoir des solutions de financements intégrées pour les ménages, à travers des prêts à court terme de montants correspondant aux frais de raccordement. Un tel arrangement permettrait à chaque partie prenante de se concentrer sur son activité principale et donnerait à l'opérateur privé une plus grande assurance que son paiement s'effectuera rapidement après l'avis favorable du vérificateur indépendant.

Quatrièmement, le pilote présente une fenêtre d'opportunité pour les petites et moyennes entreprises du secteur privé au Maroc qui pourraient ainsi développer de nouvelles expertises dans le secteur de l'eau. Des opérateurs privés internationaux gèrent les services d'eau dans les grandes villes. Cette opération rurale donne aux petites et moyennes entreprises une opportunité de se positionner dans le secteur de l'eau à une échelle gérable par elles.

Le pilote est à un stade avancé en matière de passation des marchés et a suscité un grand intérêt de la part du secteur privé. En raison du caractère novateur du pro-

jet pilote, l'Onep a organisé un premier atelier afin de rassembler les soumissionnaires potentiels, présenter le projet et répondre aux questions. Un deuxième atelier a eu lieu avec les soumissionnaires préqualifiés pour expliquer les documents d'appel d'offres et le mécanisme financier. La Banque mondiale a financé les services de consultants pour aider l'Onep à organiser et à modérer chacun de ces ateliers, auxquels des membres de l'équipe de la Banque mondiale ont participé. Compte tenu du grand intérêt manifesté par le secteur privé, l'Onep est convaincu que tous les soumissionnaires préqualifiés remettront des offres valables.

En cas de succès, ce modèle d'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales pourrait être étendu à d'autres groupements de petites villes et des zones rurales environnantes au Maroc, offrant ainsi des perspectives commerciales au secteur privé, tout en améliorant l'accès à l'eau potable dans les zones rurales. Cette opération pilote pourrait donner au secteur privé marocain des opportunités uniques de se positionner sur le marché de l'approvisionnement en eau en milieu rural et éventuellement dans les grands centres urbains. ●

Xavier Chauvot de Beauchêne

## ➔ CONTACTS

Esther Loening  
[eloening@worldbank.org](mailto:eloening@worldbank.org)  
[www.gpoba.org/gpoba](http://www.gpoba.org/gpoba)

● Pour en savoir plus sur l'OBA : lire page 13 la notice sur un ouvrage de Sophie Trémolet, publié par l'Afd et Suez-Environnement : « *Appliquer les principes de l'OBA aux services d'eau et d'assainissement.* »

## Coopération décentralisée pour l'assainissement à Gao

# Pour une approche globale des rejets liquides et solides

**Les initiateurs des projets d'assainissement au Mali ont souvent considéré ce secteur de manière cloisonnée, intervenant tantôt sur les questions de gestion des ordures ménagères, tantôt sur les questions de gestion des eaux usées ou encore de gestion des eaux de pluies. Le projet d'assainissement actuellement en cours dans la commune de Gao, avec la ville de Maxéville et le NanCIE, initie une approche globale pour obtenir un impact optimal et durable en matière de santé publique et d'environnement urbain.**

Après le forum mondial de l'eau de Mexico en 2006, qui avait attiré l'attention de la communauté internationale sur la problématique de l'assainissement, l'année 2008, consacrée à l'année internationale de l'assainissement, a vu se mobiliser les décideurs nationaux et les autorités locales pour le développement de l'accès à l'assainissement pour tous. Ce secteur, peu pris en compte jusqu'alors par les politiques de développement, a été reconnu comme une composante essentielle du développement et de la santé publique dans le monde. C'est au cours de cette même année que le partenariat entre les collectivités de Maxéville d'une part et la commune de Gao a été lancé.

En 2006, Henri Bégorre, président du NanCIE (Centre internationale de l'eau de Nancy), maire de Maxéville et vice-président de la communauté urbaine du Grand Nancy avait pris contact avec l'Association internationale des maires francophones (AIMF) et sollicité par

lettre son homologue à Gao, en livrant ses réflexions sur la nécessité d'une mise en œuvre sur le terrain d'actions concrètes liées au rôle et à la responsabilité des maires dans les services d'assainissement. Le maire de Gao d'alors, Ali Alassane Touré, a rapidement fait part de son intérêt pour ce projet de partenariat. Ainsi, après deux missions exploratoires qui avaient permis de rencontrer les acteurs nationaux et locaux, un protocole de partenariat a été signé entre les deux collectivités en février 2008, pour la mise en œuvre sur une période de 3 ans du Projet d'assainissement intégré de la commune de Gao.

### Penser l'assainissement dans son ensemble

Le projet d'assainissement intégré de la commune de Gao considère l'assainissement dans sa globalité et propose d'intervenir sur

l'assainissement liquide aussi bien que solide. Par ailleurs, le projet s'efforce de mettre en place de véritables filières d'assainissement, fonctionnelles et viables, depuis le maillon amont – collecte des eaux usées ou des ordures ménagères dans les familles – jusqu'au maillon aval – traitement ou stockage. C'est en considérant l'assainissement de manière globale et non plus segmentée et compartimentée qu'un service public de l'assainissement commence à voir le jour à Gao.

Le partenariat entre les deux collectivités est avant tout fondé sur le principe de l'appui à la maîtrise d'ouvrage communale. Son objectif premier est d'améliorer la gouvernance locale du secteur de l'assainissement, en accord avec les textes de la décentralisation malienne. Le projet assure la mobilisation d'une chargée de projet à Gao, dont la mission est d'accompagner et de conseiller la commune et ses services techniques dans la conduite des activités relevant

de la maîtrise d'ouvrage, de la planification des activités à leur mise en œuvre.

Cette approche, qui relève de la méthode *learning by doing*, tire sa pertinence d'un renforcement, durable et ciblé, des capacités des personnels communaux, techniques et administratifs, aux problématiques rencontrées au cours de la mise en œuvre du projet. Ainsi, la commune dirige les procédures de marchés publics, suit les travaux et prend les décisions et arrêtés communaux nécessaires à l'organisation de l'ensemble des acteurs impliqués.

Un des principaux problèmes de la maîtrise d'ouvrage communale dans le secteur de l'assainissement, comme dans bien d'autres secteurs, est le manque de moyens pour les réalisations d'infrastructures ou l'achat d'équipements. Sans ces infrastructures et ces équipements, les différentes filières de l'assainissement, liquides et solides, sont inexistantes ou, du moins, trop

in-consistantes pour induire une implication de la commune.

Afin de permettre à la commune d'exercer réellement sa maîtrise d'ouvrage, le projet intègre donc un deuxième axe qui prévoit un financement pour la réalisation d'infrastructures et l'achat d'équipements ainsi que la mise en place de filières d'assainissement. Il est notamment prévu de financer le curage des ouvrages de drainage des eaux pluviales, l'élimination des dépôts anarchiques d'ordures ménagères, la réalisation d'ouvrages d'assainissement autonome dans les concessions (plus de 200 sont prévus à l'heure actuelle) et de trois dépôts de transit (ou dépôts intermédiaires), et l'équipement des opérateurs privés chargés de la pré-collecte des ordures ménagères ainsi que l'opérateur chargé de l'entretien des ouvrages d'assainissement autonome des eaux usées ménagères. Chaque réalisation et appui à l'équipement voit en parallèle la mise en place d'une filière, parfois fondée sur le bénévolat mais le plus souvent payante et financièrement rentable.

## Différencier les sources de financement du secteur

Ces investissements, issus des financements extérieurs mobilisés par le projet, solidifient les acquis de l'appui à la maîtrise d'ouvrage mais ne règlent pas la question préoccupante du financement du secteur à long terme. Afin de trouver une solution à cette question, le projet distingue trois types d'investissements : les investissements pour les infrastructures et équipements publics, les investissements pour des infrastructures privées, et enfin les investissements privés pour des équipements liés au service public de l'assainissement. Chacun a fait l'objet d'un traitement particulier.

*Mobiliser les ressources locales et nationales.* A l'heure actuelle, les investissements pour les infrastructures publiques sont majoritairement issus du financement extérieur. La commune de Gao apporte une participation au projet sous forme de valorisation. Cette participation devrait cependant se transformer en contribution financière dès l'exercice budgétaire communal 2010 grâce à l'augmentation du recouvrement des impôts et taxes locaux impulsée par le projet. Celui-ci intègre en effet, de manière transversale à

toutes ses activités, des mesures visant à mobiliser les ressources fiscales locales. Par ailleurs, l'actuel maire de la commune, Sadou H. Diallo, souhaite mobiliser les ressources nationales par le biais de l'Agence nationale d'investissement des collectivités territoriales maliennes, dès le prochain exercice budgétaire communal. Cette contribution assurera un relais au financement des infrastructures et équipements peu coûteux. En l'absence d'autres mécanismes de mobilisation et de transferts financiers, les investissements les plus

lourds resteront cependant hors de portée de la commune de Gao. Ce constat est également valable pour les autres communes du Mali.

### *Participation des bénéficiaires.*

Dans le cas des infrastructures privées (les ouvrages d'assainissement autonome), la population participe financièrement aux investissements. Cette participation s'élève à 30 % du coût global de l'ouvrage, ce qui permet son appropriation par les bénéficiaires ainsi qu'un recouvrement d'une partie des coûts d'investissement. Les bénéficiaires s'acquittent de l'intégralité de leur participation avant de se voir équipés d'un ouvrage. Les fonds générés par cette participation ne sont pas investis dans les premières réalisations, intégralement financées par le projet, mais sont gérés par une association créée à cet effet. A la manière d'un fond revolving, ils permettront de financer par la suite de nouveaux ouvrages dans la ville.

### *Crédit à l'équipement pour les opérateurs privés du service public.*

Le troisième mécanisme de financement prévu par le projet est destiné aux opérateurs privés. C'est un prêt à l'équipement. Une ligne de crédit sera prochainement créée dans un organisme de microcrédit puis mise à la disposition des opérateurs privés qui pourront alors s'équiper en matériel de pré-collecte des ordures ménagères. Les prêts ne seront accordés qu'aux structures privées financièrement viables afin de s'assurer du remboursement des prêts et de l'efficacité de l'appui à moyen et long terme.

Par ailleurs, les activités de sensibilisation mises en œuvre dans le cadre du projet font la promotion de l'abonnement à ces structures de pré-collecte et incitent au paiement régulier des cotisations mensuelles qui permettront aux opérateurs privés de couvrir les coûts du service et de dégager les bénéfices nécessaires à sa pérennisation.



© Laetitia Marinnet

Un opérateur privé spécialisé dans l'évacuation des boues de vidange a été chargé de l'entretien des regards de prétraitement. L'infrastructure de traitement de ces boues reste à réaliser.



© Laetitia Marinnet

Les ouvrages d'assainissement autonome subventionnés par le projet se composent de trois éléments : une aire de lavage, un regard de prétraitement et un puisard. Ils traitent l'ensemble des eaux grises (eaux de lessives, eaux de vaisselle et eaux de douche).

## Parier sur le changement des comportements

Un des axes particulièrement importants du projet est la sensibilisation pour le changement de comportements et pour la promotion de l'assainissement. Cet axe conditionne le bon fonctionnement du service public de l'assainissement, l'équipement des populations en ouvrages d'assainissement et l'amélioration de la santé par l'adoption de comportements adaptés. Les nombreuses activités qui s'y rapportent ont débuté dès les premiers mois du projet. Elles sont mises en œuvre par une équipe d'animation et portent sur quatre volets :

- la promotion des comportements adaptés pour l'amélioration de l'hygiène et de la santé ;
- la promotion des comportements adaptés pour la protection de l'environnement urbain ;
- la promotion de l'équipement

des familles en ouvrages d'assainissement ;

- l'éducation à la citoyenneté pour le bon fonctionnement des filières du service public de l'assainissement

Le changement de comportements est un processus long et difficile. C'est un cheminement essentiellement personnel. L'enjeu est de convaincre les populations que les avantages à changer sont suffisamment importants pour compenser les contraintes (investissement, difficultés de prendre une nouvelle habitude, etc.) causées par le changement.

Les animateurs du projet ainsi que les relais locaux de sensibilisation ont été formés à analyser leur propre cheminement. L'intérêt de la démarche pour les animateurs est d'accompagner plus efficacement les populations dans le changement de leurs comportements, en se posant d'abord eux-mêmes des questions sur leurs propres façons d'agir et les difficultés qu'ils ren-



© Laetitia Martinet

Au cours de l'identification du projet, les habitants ont pris part à des réunions de quartiers, qui les ont associés étroitement aux choix des composantes du projet.

contrent. Bien que l'objectif à long terme du volet de sensibilisation soit un réel changement des comportements, il s'agit avant tout de donner aux populations des éléments d'informations et des propositions de solutions, et d'accompagner chacun dans sa propre démarche de changement.

Une stratégie de sensibilisation en mailles resserrées a été adoptée pour toucher tous les publics avec efficacité. Les différents vecteurs de communication utilisés ont été multipliés. Ainsi le projet a-t-il élaboré des supports illustrés de sensibilisation, formé des relais de sensibilisation parmi les groupes fonctionnels existants, mené de nombreuses activités de sensibilisation et d'éveil aux questions de l'assainissement dans les écoles et réalisé des spots de sensibilisation ainsi qu'une émission radiophonique hebdomadaire. Des activités de théâtre autour des problèmes de l'assainissement sont prévues prochainement dans les quartiers.

La sensibilisation de proximité a été largement favorisée. Grâce à des discussions en petits groupes

homogènes, organisées autour de supports illustrés de sensibilisation élaborés par le projet, les participants s'impliquent davantage dans les échanges. Les idées pénètrent ainsi mieux les esprits.

### ➔ CONTACTS

Laetitia Martinet  
Chef de projet, NanCIE  
Dioulabougou, BP 81 Gao  
laetitiamartinet@hotmail.com  
T. : +223 73 39 14 44

Des supports illustrés ont été élaborés par le NanCIE selon les données des enquêtes et des entretiens menés en avril 2008. Les séries complètes sont disponibles auprès du NanCIE sur simple demande. Les illustrations sont réalisées par Amadou Aliou Maïga, dit Diadié.

## Éléments clés du partenariat

- Collectivité partenaire malienne : commune urbaine de Gao
- Collectivité partenaire française : commune de Maxéville
- Population concernée : 5500 personnes (données NanCIE, avril 2008)
- Maîtrise d'ouvrage : commune urbaine de Gao
- Appui à la maîtrise d'ouvrage : NanCIE (centre international de l'eau de Nancy)
- Contrôle de la maîtrise d'œuvre : service local de l'assainissement de Gao
- Partenaires locaux : direction régionale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances ; direction régionale de la Santé ; direction régionale de l'Hydraulique du Mali
- Délais de mise en œuvre : 3 ans (2008 à 2010)
- Partenaires du projet :
  - . Le Grand Nancy, au travers du NanCIE : appui à la maîtrise d'ouvrage à la commune de Gao et appui financier
  - . AIFM : appui technique et financier
  - . Fondation Veolia Environnement : appui technique
  - . Agence de l'eau Rhin-Meuse : appui financier
- Budget prévisionnel total : 600 K€
- Budget acquis : 430 K€

## Hydraulique villageoise à Bangang Fokam

# Des bénévoles de la région parisienne s'engagent auprès de villageois camerounais

**L'accès à l'eau potable est une contrainte quotidienne pour de nombreuses communautés rurales isolées du Cameroun. Depuis 2008, grâce au soutien de partenaires français, l'association Lumière du monde\* relève le défi au côté des populations et des autorités de Bangang-Fokam. Objectif : 22 puits pour alimenter la commune en eau potable de façon pérenne. Retour sur les étapes d'un engagement en phase d'être tenu.**

Le village de Bangang-Fokam au Cameroun, sur la commune de Bangangté, est situé dans le département du Ndé, dans la province de l'ouest du Cameroun. Il regroupe près de 5 000 habitants sur un territoire montagneux de 60 km<sup>2</sup>.

Faute d'équipements adaptés, les Fokamais avaient jusqu'à maintenant essentiellement recours, pour leur approvisionnement en eau potable, aux eaux des rivières et des sources, qui tarissent en saison sèche et entraîne de graves maladies (typhoïde, amibes, levures, paludisme, diarrhée, choléra).

Les faibles revenus des habitants, et donc les rentrées fiscales inexistantes, ont jusqu'à maintenant empêché la mairie de Bangangté de mettre en place un service public d'eau potable et de ramassage des ordures ménagères.

La coopération entre l'association de bénévoles Lumière du Monde et l'association locale Foka-

mais est ainsi née pour répondre aux besoins en eau potable des 6 quartiers du village d'ici 2010. Forte de sa connaissance du contexte local, mais peu expérimentée dans le secteur de l'approvisionnement en eau, l'association Lumière du monde a opté pour une démarche de réalisations et d'apprentissage par étapes.

### Convaincre financeurs et partenaires

Les faibles ressources des deux associations les ont conduites à avancer progressivement sur quatre ans, en mobilisant chaque année de nouveaux partenaires financiers. La première phase d'intervention a vu la réalisation en 2008 de 4 points d'eau grâce aux financements du ministère des Affaires étrangères, du conseil régional d'Ile-de-France et du Lions Club de Rambouillet, en complément de l'apport de l'association.

Les implantations des ouvrages ont été choisies en accord avec le chef du village : un puits a été construit place de la chefferie, un

autre à l'école maternelle publique, un troisième au quartier Djeptuie et le quatrième au carrefour de Dionche.

L'association Lumière du Monde a fait appel à la société Serphy.TP, une entreprise camerounaise spécialisée dans les projets hydrauliques et travaux publics, pour construire les quatre premiers puits. Il était important pour l'association de mobiliser les compétences locales et de participer ainsi au développement économique du pays.

Compte tenu de la qualité de son travail, la même entreprise réalisera les prochains travaux.

L'équipement choisi, le puits à pompe manuelle, convient aux contraintes géologiques locales. Simple, peu coûteux (8 862 € par puits), il répond tout à fait aux besoins et aux moyens du village. Lorsque les 22 points d'eau seront réalisés, ils permettront un accès régulier à l'eau pour toute la population, avec un puits pour 228 habitants en moyenne.

### Financements du projet

<b>Montant de la phase 1</b>	<b>35 448 €</b>
Association Lumière du Monde	15 712 €
Ministère des Affaires étrangères (PRAOSIM)	14 236 €
Conseil régional Ile-de-France	5 000 €
Lions club de Rambouillet	500 €
<b>Montant de la phase 2 :</b>	<b>83 550 €</b>
Association Lumière du Monde	1 797 €
Conseil général des Yvelines	41 775 €
Syndicat des eaux d'Ile-de-France	25 000 €
Mairie de Rambouillet	3 558 €

\* Localisée dans les Yvelines et dont la présidente est originaire du Cameroun

Mais la quantité n'était pas le seul problème à résoudre. Il s'agissait aussi de garantir la potabilité de l'eau par le biais d'aménagements de protection des puits. Ainsi, l'aire de puisage est protégée par une clôture munie d'un portillon métallique, pour éviter que les animaux domestiques ne souillent le point d'eau, et

toutes les eaux usées versées pendant le puisage sont recueillies dans un puits perdu, à une distance de 5 mètres. Ces aménagements sont complétés d'une margelle, d'une dalle en béton, et d'un massif anti-bourbier pour maintenir une aire de puisage propre et éviter les eaux stagnantes au pied du puits.

## Le conseil général des Yvelines et la solidarité internationale

### Le soutien aux acteurs Yvelinois

L'aide apportée à Lumière du Monde par le conseil général des Yvelines entre dans le cadre de la politique départementale de développement solidaire et d'appui aux acteurs Yvelinois de coopération internationale, politique mise en place en 2008.

Les communes, intercommunalités et associations du département ainsi que les associations de migrants ont désormais accès à des dispositifs de soutien qui leur permettent de réaliser des projets de développement.

### Au Bénin, quand deux intercommunalités se lient pour l'eau

Le conseil général des Yvelines est également engagé dans des partenariats de coopération directe avec des collectivités. En 2008, un protocole de coopération pour une période de trois ans a ainsi été signé avec l'Association nationale de communes du Bénin et l'association des communes du Mono Couffo, pour soutenir à l'échelle intercommunale la réflexion collective et des projets mobilisateurs dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement, et le traitement des déchets.

Un volontaire du progrès, mis à disposition du groupement des communes du Mono est notamment chargé d'appuyer l'animation du « Quadrilogue », un cadre de concertation et de travail en commun associant tous les acteurs du Mono.

Cette instance réunit les six communes du Mono, les services déconcentrés de l'Etat pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène, l'environnement, la préfecture, les opérateurs de service public (SONEB, ONG, fermiers...), et des représentants de la population. Son objectif : formuler une stratégie coordonnée à l'échelle du Mono, valider les projets qui seront financés par le biais de la coopération avec les Yvelines, et préfigurer une instance intercommunale.

### ➔ CONTACTS

• Conseil général des Yvelines  
Cédric Le Bris, coopération décentralisée et développement solidaire – [CLeBris@yvelines.fr](mailto:CLeBris@yvelines.fr)  
– [www.yvelines.fr/](http://www.yvelines.fr/) Rubrique : coopération internationale



© Lumière du Monde

### Virginie Simon-Nkamsipa à Bangang-Fokam le jour de l'inauguration des 4 premiers puits

Avant la construction de chaque ouvrage, le terrain environnant a été défriché, dessouché, et nettoyé sur un rayon de 10 mètres, avec la participation bénévole des habitants.

### Petit à petit, l'oiseau fait son nid

La société Serphy.TP, en charge de la mise en œuvre des réalisations matérielles, a également été retenue pour sensibiliser les usagers aux règles d'hygiène, à la gestion de la ressource en eau et aux risques sanitaires, notamment à travers des formations à l'entretien des ouvrages.

Huit femmes et huit hommes, bénévoles dans un premier temps, ont été formés pour assurer la maintenance des ouvrages.

Un comité de gestion et de maintenance (COGES) a été mis en place pour chaque point d'eau en vue de pérenniser son exploitation et de garantir sa bonne utilisation. Une assemblée villageoise a élu les membres d'un bureau, formés ensuite pour remplir leur fonction.

Le bilan de la première phase a validé la pertinence de la démarche et la qualité des prestations de l'entreprise en charge des réalisations et des formations ; la popu-

lation a intégré progressivement les gestes d'hygiène enseignés.

Fort de ces constats, Lumière du Monde a accéléré la mise en œuvre de son plan d'action et programmé une deuxième phase de réalisations. Pour l'heure, chacun des quatre puits approvisionne 1250 personnes (au lieu des 228 prévues en moyenne), ce qui entraîne des inégalités et des disputes régulières.

Mais, grâce aux premiers résultats obtenus, Lumière du Monde a crédibilisé sa démarche et valorisé ses partenaires locaux pour mobiliser de nouveaux soutiens (la mairie de Rambouillet, le syndicat des eaux d'Ile-de-France, et le conseil général des Yvelines,) et lancer une deuxième phase de travaux : la construction de 10 nouveaux puits en 2009, et 8 autres en 2010. L'objectif d'assurer aux 5 000 Fokamais un système d'approvisionnement efficace en eau potable est en passe d'être atteint. ■

### ➔ CONTACTS

• Lumière du Monde  
Virginie Simon-Nkamsipa  
[virginiesimonnkamsipa@yahoo.fr](mailto:virginiesimonnkamsipa@yahoo.fr)  
[www.mlm-asso.org](http://www.mlm-asso.org)

## INFO PUBLICATIONS

**Construire un service public d'eau potable avec les entrepreneurs locaux.  
L'exemple du programme Mirep au Cambodge**

Jean-Pierre Mahé, Editions du GRET, 86 pages, 12 €, décembre 2006

La gestion de l'eau potable dans les bourgs ruraux du Cambodge connaît depuis quelques années une forte mutation. Autrefois équipés de pompes communautaires traditionnelles, ces bourgs ont vu l'apparition de services d'eau payants de qualité diverse : porteurs d'eau à moto, distribution par tuyaux, utilisation des mares. Ces initiatives témoignent de l'émergence d'un service marchand de l'eau : des ménages acceptent un approvisionnement payant à domicile, le concept de réseau existe, des entrepreneurs locaux investissent. Pour autant, l'approvisionnement est coûteux et les problèmes de qualité perdurent puisque le traitement de l'eau y est souvent inconnu. En cohérence avec la nouvelle politique de l'eau du Cambodge, le GRET et Kosan Engineering ont conçu, en 2001, le projet Mirep (Mini-réseaux d'eau potable), visant à installer des réseaux d'eau potable de qualité en mobilisant les entrepreneurs locaux, dans un cadre contractuel basé sur la politique de décentralisation en cours. Il s'agissait de faire un saut qualitatif dans la nature du service de l'eau, en le faisant passer d'une distribution informelle d'eau vers un service régulé de qualité, mis en œuvre par le secteur privé dans une relation contractuelle avec les autorités locales. Le principe du partenariat public/privé reposait sur le pari d'une convergence d'intérêts entre les entrepreneurs locaux et les pouvoirs publics.

**Editeur/Diffuseur :** GRET –

Campus du Jardin tropical, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent-sur-Marne Cedex  
T. +33 (0)1 70 91 92 00 • [www.gret.org](http://www.gret.org)

**Water Operators Partnerships – Africa Utility Performance Assessment**

Final Report, June 2009, English

Ce rapport est une synthèse de l'exercice d'auto-évaluation et de *benchmarking* mené par 134 services publics africains d'eau et d'assainissement. Ces évaluations, et les ateliers régionaux qui seront organisés dans ce cadre, sont des étapes importantes pour la mise en place du *Water Operators Partnerships Programm for Africa* (WOP-Africa) coordonné par UN-HABITAT. Ce programme vise à améliorer les performances des services publics d'eau et d'assainissement en Afrique en encourageant les échanges d'expériences et les partenariats entre les opérateurs, pour les amener à apprendre de leurs pratiques respectives.

**Editeur/Diffuseur :** Water and Sanitation Program-Africa

The World Bank, Hill Park Building, Upper Hill Road  
P.O. Box 30577 - 00100 Nairobi, Kenya  
T. +254-20-322 6334 • Fax +254-20-322 6386  
[wspaf@worldbank.org](mailto:wspaf@worldbank.org) • [www.wsp.org](http://www.wsp.org)

**Guide de l'eau 2009-2010**

Ed. Editions Johanet, Paris, juillet 2009, 1050 pages, 198 €

Le Guide de l'eau est un outil de travail destiné à tous ceux qui sont concernés par l'eau à l'échelle industrielle ou urbaine, au sein des établissements publics, des collectivités territoriales, dans les municipalités, au sein du mouvement associatif, et bien sûr dans l'industrie qui doit faire face à des contraintes techniques de plus en plus exigeantes. Cet ouvrage de plus de 1000 pages met à la disposition de ses utilisateurs une importante partie documentaire décrivant les missions et les attributions de tous les organismes français ayant compétence dans le domaine de l'eau, quel que soit son échelon (international, local, européen, national, régional, départemental et local). La partie documentaire est composée d'une sélection de textes législatifs et réglementaires les plus récents. Véritable « qui est qui et qui fait quoi », il contient dans sa partie annuaire quelques 20 000 noms et adresses permettant de trouver rapidement les coordonnées complètes de n'importe quel responsable ou acteur, public ou privé, ayant compétence dans le domaine de l'eau en France.

**Editeur/Diffuseur :** Editions Johanet

60, rue du Dessous des Berges 75013 Paris

[www.editions-johannet.com](http://www.editions-johannet.com) • [livres@editions-johannet.com](mailto:livres@editions-johannet.com)**Guide pratique pour entreprendre en Côte d'Ivoire**

PMIE, 23 pages, octobre 2009



Le programme Migrations et Initiatives Economiques vient d'éditer un Guide pratique pour entreprendre en Côte d'Ivoire avec le soutien du MIINDS. Il présente des conseils méthodologiques et pratiques issus de l'expérience du GAME (Groupe d'appui à la micro-entreprise) pour les promoteurs et promotrices de projets économiques de la diaspora qui souhaitent créer une entreprise en Côte d'Ivoire ou en lien avec ce pays. Il propose également des informations et contacts utiles (dont une liste de secteurs d'opportunités) : formalités à accomplir, adresses d'organismes ressources et sources de financement. Ouvrage collectif réalisé avec la collaboration d'Africum Vitae (Marseille), d'Initiatives Economiques des Migrants (Paris) et du cabinet Forscot (Abidjan). Il est téléchargeable sur le site :

• [www.pseau.org/pmie](http://www.pseau.org/pmie)

## INFO PUBLICATIONS

**Manuel de Gestion Intégrée des Ressources en Eau par Bassin**

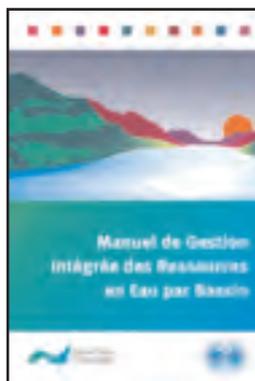
2009, Ed. GWP - Stockholm RIOB - Paris

Ce manuel donne des conseils pour améliorer la gouvernance des ressources en eau douce, en particulier par la mise en œuvre effective de l'approche de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) dans les bassins des rivières, des lacs et des aquifères. Il met en relation les défis à affronter et les réponses apportées par la GIRE. Il fait des propositions pour mettre en place ou moderniser les organismes de bassin afin de faciliter l'adoption des principes de la GIRE. Conçu pour être pratique et facile à utiliser, ce manuel est assorti de nombreux exemples concrets.

**Editeur/Diffuseur**

• Global Water Partnership (Partenariat mondial de l'eau)  
Drottninggatan 33 SE-111 51 Stockholm, SWEDEN  
T. + 46 8 522 126 30 • Fax + 46 8 522 126 31  
gwp@gwpforum.org • www.gwpforum.org

• Réseau international des organismes de bassin  
Office international de l'eau  
21, rue de Madrid 75008 Paris FRANCE  
T. + 33 1 44 90 88 60 • Fax + 33 1 40 08 01 45  
inbo@wanadoo.fr

**Les projets productifs au Mali et le rôle des associations de migrants en France**

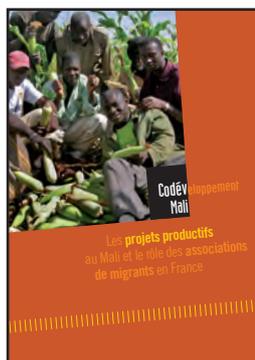
Béatrice Seror, Sophie Charpentier, 2009, 16 pages

Une des principales missions du programme de codéveloppement au Mali est d'accompagner les initiatives des migrants pour l'amélioration des conditions de vie dans leurs communautés d'origine. L'appui à la réalisation de projets générateurs de revenus est l'orientation fondamentale.

Ce document s'inscrit dans la réflexion initiée depuis plusieurs années par les acteurs du codéveloppement au Mali. Destiné aux migrants et à leurs partenaires, il a pour objectif d'apporter un éclairage sur les modalités d'élaboration des projets productifs agricoles. **Téléchargeable en format pdf : [www.pseau.org](http://www.pseau.org)**

**Editeur/Diffuseur**

pS-Eau  
charpentier@pseau.org

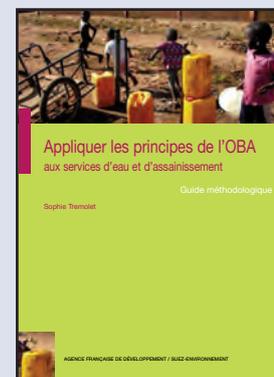
**Appliquer les principes de l'OBA aux services d'eau et d'assainissement**

Sophie Tremolet, Guide méthodologique AFD/Suez Environnement, 32 pages, Juin 2006.

L'aide publique basée sur les résultats (*Output-Based Aid* – OBA) est une stratégie de financement définie avec l'objectif principal d'accroître durablement la desserte des communautés les plus pauvres en services de base. Elle garantit une utilisation efficace des financements en conditionnant le versement de l'aide financière à la réalisation vérifiable de résultats accomplis. L'Agence Française de Développement et Suez Environnement ont lancé, en 2006, une réflexion sur ces mécanismes de financement, et ont mis pour cela en place un groupe de travail formé d'experts des deux organismes. Ce guide méthodologique présente la synthèse de leurs travaux. Il a pour ambition d'apporter sa contribution aux réflexions sur l'amélioration des conditions d'accès à l'eau et à l'assainissement des populations défavorisées.

Téléchargeable sur les sites du pseau et de l'AFD :

- [www.pseau.org](http://www.pseau.org)
- [www.afd.fr](http://www.afd.fr)



INFO PUBLICATIONS

**Promising management models of rural water supply services**

Outcomes of the 24th AGUASAN Workshop, Gwatt, Switzerland, 13 to 17 October 2008

L'atelier Aguasan organisé en 2008 par le Skat, Swiss Resource Centre and Consultancies for development a rassemblé sur cinq jours des spécialistes de l'eau et acteurs du développement autour de la question du management des services d'approvisionnement en eau potable en milieu rural. Bien que le modèle de gestion communautaire soit de loin le plus répandu en milieu rural, il ne répond pas toujours aux attentes en termes de durabilité. Les participants de l'atelier Aguasan ont donc été amenés à reexaminer cette approche, et à réfléchir à des modèles alternatifs. Ce rapport fait la synthèse (en anglais) des principaux résultats de ce séminaire.

**Editeur/Diffuseur :** Skat Consulting, Switzerland  
[info@skat.ch](mailto:info@skat.ch) • [www.skat.ch](http://www.skat.ch)

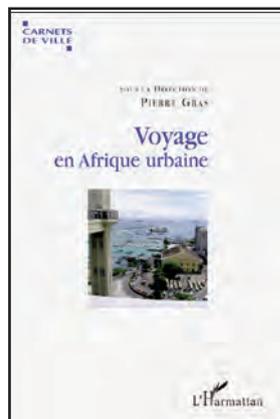


**Voyage en Afrique urbaine**

Ouvrage collectif dirigé par Pierre Gras, Préface de Claude Jamati, 160 p., L'Harmattan Paris, octobre 2009

L'Afrique est inéluctablement en voie d'urbanisation rapide. Cet ouvrage se propose de déceler ces mutations de l'Afrique tant sous l'angle urbain que sociétal. Il permet d'aborder une réalité multiforme et complexe qu'il s'agit d'explorer dans le sens d'une meilleure compréhension des enjeux urbains et d'un accès plus large à la connaissance de cette "Afrique des villes" en pleine émergence.

**Editeur/Diffuseur :** L'Harmattan  
 Pour toutes commandes : [diffusion.harmattan@wanadoo.fr](mailto:diffusion.harmattan@wanadoo.fr) ou commande en ligne sur : [www.editions-harmattan.fr](http://www.editions-harmattan.fr) (collections > Carnets de ville). T. : 01 40 46 79 21



**Rainwater Harvesting,**

Technical Brief, Water Aid, London, Décembre 2008

Lorsqu'il n'y a pas d'eau de surface, que la nappe phréatique est trop profonde ou inaccessible, ou que l'eau est trop salée, trop acide, ou impropre à la consommation, une autre source d'eau potable doit être recherchée. Dans les zones qui bénéficient d'un niveau de précipitations régulier, l'alternative la plus appropriée est la collecte d'eau de pluie. WaterAid s'intéresse plus particulièrement à la collecte de l'eau de pluie au moment où elle tombe, avant qu'elle ne s'évapore ou qu'elle soit polluée par divers biais. Cette note technique présente ainsi dans un livret de 12 pages (en anglais) accessible librement sur le site internet de WaterAid, les technologies employées pour la collecte de l'eau de pluie depuis les toits notamment.

**Editeur/Diffuseur :** WaterAid, 47-49 Durham Street, London SE11 5JD, UK T. + 44 (0) 20 7793 4500  
 • Fax + 44 (0) 20 7793 4545 • [wateraid@wateraid.org](mailto:wateraid@wateraid.org)



**Quel rôle pour le secteur privé dans l'accès à l'eau potable dans les pays en développement ?**

Secteur Privé et Développement, n° 2, juillet 2009, 26 p.

Cette revue bimestrielle est destinée à confronter les opinions d'experts, issus de différents métiers, sur des problématiques liées au rôle du secteur privé dans le développement des pays du Sud, particulièrement d'Afrique subsaharienne.

Constatant que le secteur de l'eau dans les pays en développement nécessite des investissements lourds, dont la rentabilité différée implique que l'équilibre financier est difficile à atteindre, alors même que l'eau est un service essentiel qui doit être garanti à tous, la revue pose ici les questions suivantes : comment et dans quelle mesure le secteur privé peut assumer une mission de service public ? Quelle répartition des rôles entre autorités publiques et opérateurs privés ? Ce numéro confronte les opinions d'experts qui apportent chacun une approche complémentaire sur ce sujet : Philippe Marin (Banque mondiale), Aymeric Blanc et Lise Breuil (AFD), Alexandre Brailowsky (Suez Environnement), Jean-Marie Tétard (Institut de la gestion déléguée), Christoph Jakob (Forum économique mondial), Patrice Fonladosa (Veolia Water AMI), Bertrand Dardenne (ASP Utilities).

**Publication consultable en ligne :**  
[www.proparco.fr/jahia/Jahia/](http://www.proparco.fr/jahia/Jahia/Accueil_PROPARCO/secteur-privé-developpement)  
[ccueil\\_PROPARCO/secteur-privé-developpement](http://www.proparco.fr/jahia/Jahia/Accueil_PROPARCO/secteur-privé-developpement)

**Editeur/Diffuseur :**  
 Proparco, Groupe AFD  
 151, rue Saint-Honoré 75001 Paris • T. 01 53 44 37 37  
 • [www.proparco.fr](http://www.proparco.fr)  
 • [revue\\_spd@afd.fr](mailto:revue_spd@afd.fr)

## INFO PUBLICATIONS

**Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau**

Ed. UNESCO Division des Sciences de l'Eau - Paris, 2009, 349 pages

La troisième édition du Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau a été présentée le 16 mars 2009 à l'occasion du 5<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau qui s'est déroulé à Istanbul, en Turquie. Le contenu de ce rapport résulte d'un effort conjoint déployé par les 24 agences et entités des Nations unies constituant l'ONU-Eau, qui travaillent en partenariat avec des gouvernements, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales et autres parties prenantes.

Comparée aux deux éditions précédentes, cette parution présente plusieurs changements. Structurés selon les lignes des agences des Nations unies, ce troisième rapport a un nouveau format holistique. Il aborde certains thèmes transversaux tels que les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), les eaux souterraines, la biodiversité, l'eau et les migrations, l'eau et les infrastructures, les biocarburants, etc.

Cette édition fournit un état des lieux approfondi de la situation des ressources en eau douce dans le monde aujourd'hui. Elle montre aussi, pour la première fois, comment les évolutions de l'offre et de la demande en eau sont affectées par d'autres dynamiques globales, qu'elles affectent à leur tour.

**Editeur/Diffuseur :** UNESCO Division des Sciences de l'Eau  
1, rue Miollis 75732 Paris Cedex 15 • [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

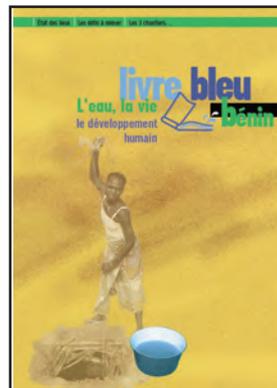
**Livre Bleu Bénin. L'eau la vie, le développement humain**

Secrétariat international de l'eau, 12 pages, 2009

Édité par le Secrétariat International de l'Eau, le Livre Bleu Bénin « L'Eau, l'Assainissement, la Vie et le Développement humain durable » fait suite aux premiers livres bleus réalisés au Mali, au Burkina Faso et au Niger en avril 2005. Destiné à l'ensemble des acteurs béninois ainsi qu'à leurs partenaires internationaux, techniques et financiers, le Livre Bleu Bénin est le résultat d'un long processus participatif initié par la société civile béninoise. Il porte un regard critique sur les politiques et stratégies sectorielles du secteur de l'eau et de l'assainissement, et fournit une mesure indépendante des progrès effectués à l'égard des Objectifs du Millénaire pour le Développement, à la fois sur le plan quantitatif (taux de couverture, portefeuille de projets en cours et programmé pour les années à venir, financements complémentaires nécessaires, etc.) mais aussi qualitatif (expériences innovantes, avancement des réformes et de la réflexion, participation de la société civile), en épousant le point de vue des usagers, des citoyens et des élus locaux.

Le Livre bleu Bénin est consultable sur le site du SIE: [www.sie-isw.org](http://www.sie-isw.org)  
Le Rapport Pays Bénin (101 pages) est également disponible sur ce site.

**Editeur/Diffuseur :** Secrétariat international de l'eau  
7, rue de la Commune Ouest # 203 Montréal (Québec)  
Canada H2Y 2C5 T. + 1 514 849-4262 • Fax + 1 514 849-2822  
• [info@sie-isw.org](mailto:info@sie-isw.org) • [www.sie-isw.org](http://www.sie-isw.org)



## INFO CONFERENCES

**Surveillance de l'environnement en Afrique pour le développement durable**1<sup>er</sup> Forum AMESD, Kinshasa (RDC)  
du 1<sup>er</sup> au 4 décembre 2009

Le 1<sup>er</sup> forum African Monitoring of Environment for Sustainable Development (AMESD), qui se tiendra en décembre en République du Congo, s'intitule : Vers un partenariat et un réseau panafricain pour le suivi de l'environnement africain par satellite.

Lancé en 2007, le programme AMESD est planifié pour une mise en œuvre jusqu'en 2012. Il a pour but de fournir aux décideurs nationaux des communautés économiques régionales et de la commission de l'Union africaine un accès complet aux données et indicateurs environnementaux dont ils ont besoin pour améliorer les politiques nationales et régionales ainsi que les processus décisionnels. Son objectif premier est de permettre la mise en place des réseaux nécessaires et adéquats interafricains entre les Africains et les institutions internationales, pour une utilisation efficace des données d'observation de la terre, ainsi qu'une gestion et un suivi plus performants des ressources environnementales africaines.

L'inscription et la participation au forum sont gratuites. Tous les participants sont invités à compléter la fiche d'enregistrement en ligne (y compris ceux ayant déjà reçu une invitation) et à consulter le programme mis à jour et les informations pertinentes par rapport à la logistique.

Un site web spécifique au forum est maintenant opérationnel via le lien suivant :  
<http://forum.amesd.org>

## INFO PUBLICATIONS

**En vie d'oasis, découverte de mondes et modes de vie menacés**

Exposition, 13 panneaux plastifiés 90 x 120 cm, janvier 2009

Cette exposition itinérante vise à sensibiliser le public à la problématique des oasis du pourtour méditerranéen.

Sous forme de 13 panneaux, elle présente la répartition et la typologie des oasis du monde et de la Méditerranée, éclaire la problématique oasienne et ses enjeux, notamment les crises hydrique et agricole, enfin, elle présente les acteurs de la dynamique oasienne et fournit des exemples d'actions qui ont été entreprises pour la sauvegarde des oasis.

Cet outil pédagogique, réalisé par le programme Solidarité-Eau (pS-Eau), le Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI) et l'Agence régionale de l'environnement et des nouvelles énergies d'Ile-de-France (ARENE IDF) avec l'appui financier du syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne, de la mairie de Paris, du conseil général de Seine-Saint-Denis, du conseil général de l'Hérault et de la fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme, aborde de façon claire et accessible à tous, les thèmes sensibles de la désertification, de l'agriculture et de la ressource en eau en Méditerranée.



S'adressant aux décideurs et animateurs engagés dans la coopération décentralisée, ainsi qu'aux milieux scolaires à partir du collège, cette exposition est prêtée gracieusement aux collectivités territoriales, aux structures d'éducation à l'environnement, aux associations, etc.

**➔ CONTACTS**

Disponible en format pdf sur le site du pS-Eau :

[www.pseau.org/outils/biblio/resume.php?docu\\_document\\_id=1635](http://www.pseau.org/outils/biblio/resume.php?docu_document_id=1635)

Pour diffusion en Ile-de-France :

ARENE IdF

94 bis, avenue de Suffren 75015 Paris

[www.arenidf.org](http://www.arenidf.org) • T. 01 53 85 61 70

Pour diffusion dans le reste de la France :

- **Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI)**

Rue du Courreau 34380 Viols-le-Fort

T. +33 (0)4 67 55 61 18

[www.cariassociation.org](http://www.cariassociation.org)

[oasis@cariassociation.org](mailto:oasis@cariassociation.org)

- **pS-Eau** : [pseau@pseau.org](mailto:pseau@pseau.org)

**Programme Solidarité Eau**

32, rue le Peletier

75009 Paris

tél. : 33 (0)1 53 34 91 20

fax : 33 (0)1 53 34 91 21

e.mail : [pseau@pseau.org](mailto:pseau@pseau.org)

internet : [www.pseau.org](http://www.pseau.org)

**La lettre du pS-Eau n° 60**

Responsable de la publication :  
Pierre-Marie Grondin

Rédacteurs en chef :  
Guillaume Aubourg  
Céline Noblot

Ont participé à ce numéro :  
Xavier Chauvot de Beauchêne  
Antoine Cousin  
Vincent Dussaux  
Pierre-Marie Grondin  
Esther Loening  
Laetitia Martinet  
Andrea Matusakova  
Michel Taquet  
Virginie Simo-Nkamsipa

Conception graphique,  
réalisation : Solange Münzer

Impression : Vasti-Dumas